

# Appuyer le processus de réconciliation nationale palestinienne

28 avril 2014



L'annonce de la signature à Gaza d'un accord entre l'OLP et le Hamas a aussitôt suscité une avalanche de commentaires très souvent négatifs, entre « acte de décès », « torpillage du processus de paix » et manœuvre tactique désespérée d'un Mahmoud Abbas à bout de stratégie.

Certes, après les précédents de Doha ou du Caire, où déjà, des accords avaient été signés sans finalement déboucher, on mesure la distance qui existe entre leur signature et leur application.

Mais il faut être clair : nous ne pouvons, tout comme l'immense majorité des Palestiniens chez qui l'aspiration à l'unité est très profondément ancrée, que nous réjouir d'un accord qui veut ouvrir la voie à des élections démocratiques et à la réconciliation nationale. La seule chose à craindre, c'est qu'il ne soit pas mis en œuvre.

Ceux qui y voient un torpillage du processus de paix oublient que, sans accord politique et unification inter palestinienne, il est parfaitement illusoire d'escompter une quelconque signature d'un accord politique avec la partie israélienne... Et quant à l'effectivité d'un réel « processus de paix », chacun a vu avec quel zèle la partie israélienne s'est appliquée à le vider de tout sens en accélérant la colonisation et, in fine, en reniant l'accord pour la libération du dernier groupe de prisonniers politiques d'avant Oslo.

Lors du vote sur l'admission de l'Etat de Palestine comme observateur à l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 2012, le représentant de la France avait rappelé que « Contribuer aux perspectives de la paix, (...) c'est progresser, sur la base des engagements de l'OLP, vers une réconciliation inter-palestinienne sans laquelle la solution des deux Etats n'est qu'un mirage ».

Nous attendons donc aujourd'hui de la France, dans le sens de ses premières réactions, qu'elle appuie sans

réserve le processus de réconciliation mis en route à Gaza.

Elle doit en même temps s'opposer aux mesures de « punition » qu'Israël inflige aux Palestiniens (telles que la rétention des taxes qui leur sont dues et le blocus de Gaza), intervenir énergiquement pour que la liberté de circulation entre la Cisjordanie et Gaza soit restaurée et sanctionner tout ce qui renforce l'occupation et la colonisation des territoires envahis en 1967.

Le Bureau national

Source : <http://france-palestine.org/Appuyer-le-processus-de>

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Appuyer-le-processus-de-reconciliation-nationale-palestinienne>